



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/11/14

Reçu en Préfecture le : 25/11/14
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 novembre 2014
D - 2014/587**

Aujourd'hui 24 novembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Monsieur Marik FETOUH (présent jusqu'à 17h00), Madame Nathalie DELATTRE (présente jusqu'à 16h00), Madame Mylène VILLANOVE (présente jusqu'à 17h00), Monsieur Vincent FELTESSE (présent à partir de 15h45)

Excusés :

Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE

Crédit Municipal de Bordeaux. Rapport annuel de l'exercice 2013. Information.

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Etablissement public de crédit et d'aide sociale fort de plus de 210 ans d'existence, le Crédit Municipal de Bordeaux développe ses actions autour d'une vocation sociale affirmée par l'octroi de micro crédits (prêts sur gages et micro crédits personnels), et d'une activité bancaire destinée à pérenniser la mission sociale.

1. Faits marquants de l'exercice 2013

Deux faits majeurs ont marqué le Crédit Municipal de Bordeaux en 2013 :

- le changement opérationnel du système d'information bancaire au 1^{er} juin 2013, et
- la reprise partielle des activités du Crédit Municipal de Dijon le 11 novembre 2013 (7 agences, 27 salariés, plus de 10.000 clients).

Le Crédit Municipal de Bordeaux a par ailleurs poursuivi son activité de micro crédits :

a) Dans le domaine social :

Près de 17.500 nouveaux prêts sur gages ont été effectués dans neuf agences de Bordeaux, Pau, Limoges, Périgueux, Poitiers, Belfort, Besançon, Nevers et Auxerre, avec un prêt moyen de 600 euros et un montant total de plus de 8,9 millions d'euros.

3.700 nouveaux clients ont découvert le Crédit Municipal et ses prêts sur gages, signe d'une qualité de service encourageante, mais aussi d'une grande fragilité et d'un accès au crédit bancaire classique de plus en plus difficile pour les personnes en difficulté passagère. A noter que 14,8% des contrats ont fait l'objet d'une vente, dont plus du tiers en vente volontaire.

Ce sont également près de 586 micro crédits sociaux personnels réalisés avec les associations et les CCAS pour un montant total de 0,5 million d'euros, destinés à financer en majorité des besoins en mobilité (permis de conduire, achat ou réparation d'un moyen de locomotion pour accéder au marché du travail), et pour le reste, des besoins en formation, santé et logement.

Enfin, 197 prêts ont été accordés pour presque 1 million d'euros par la Caisse Sociale de Développement Local dans le cadre du micro crédit professionnel permettant à des personnes exclues du système bancaire, et souvent bénéficiaires de minima sociaux, de créer leur propre emploi.

Au 31/12/2013, l'encours net de prêts sur gages s'établit à 18,2 millions d'euros, contre 16,7 millions d'euros à la clôture précédente.

b) Dans le domaine bancaire :

Sont principalement concernés les prêts personnels aux fonctionnaires ou retraités, réalisés dans près de 60 départements de métropole et d'outre-mer, zone sur laquelle le Crédit Municipal de Bordeaux propose cette activité.

3.559 prêts ont été accordés, pour un montant de plus de 34 millions d'euros, dont près de la moitié concerne les départements d'outre-mer. Au 31/12/2013, l'encours net de prêts personnels s'établit à 142,9 millions d'euros - dont 38,8 millions d'euros liés à la reprise partielle du Crédit Municipal de Dijon - contre 108,6 millions d'euros à la clôture précédente.

Au regard des 161,7 millions d'euros d'encours nets de prêts à la clientèle enregistrés à l'actif du bilan, on notera 107,5 millions d'euros de ressources collectées auprès de la clientèle, dont 62,1 millions d'euros liés à la reprise partielle du Crédit Municipal de Dijon.

2. Les résultats financiers

Le Produit Net Bancaire progresse de +4,7%, grâce à une hausse des produits bancaires de 1,9% et à une baisse des charges bancaires de 8,6% :

- Au niveau des produits bancaires, il est à noter une bonne progression des produits de l'activité prêts sur gage (+11,3%) et une stabilisation des produits sur opérations de prêts personnels (+1%) ;
- Concernant les charges bancaires, les charges interbancaires liées au refinancement sur les marchés baissent de manière significative (-38,4%), ce qui traduit une moindre dépendance de l'établissement aux marchés financiers.

Le résultat brut d'exploitation baisse légèrement (-2,9%), compte-tenu de l'augmentation des charges d'exploitation (+10,4%) liée au changement de système d'information et à la reprise partielle des activités du Crédit Municipal de Dijon.

La reprise des encours contentieux du Crédit Municipal de Dijon se traduit par une hausse du coût du risque de +22,9%.

Le résultat net de l'exercice 2013 se maintient à un niveau satisfaisant de 1,43 millions d'euros. Par délibération du 30 avril 2014, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Bordeaux a décidé d'affecter 0,47 million d'euros de ce résultat net au profit du CCAS de la Ville de Bordeaux, au titre de subventions annuelles destinées à soutenir financièrement ses actions d'insertions sociales et professionnelles.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après le rapport annuel du Crédit Municipal de Bordeaux relatif à l'exercice 2013.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

Annexe : principaux éléments du compte de résultat du Crédit Municipal de Bordeaux

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2013	Δ 12/13
Produits bancaires	11 865	12 095	1,9%
Produits sur opérations de prêts personnel	8 106	8 185	1,0%
Produits sur opérations de prêts sur gage	2 014	2 241	11,3%
Bonis prescrits	99	128	29,3%
Produits financiers - placements trésorerie	50	126	152,0%
Commissions	680	522	-23,2%
Recouvrement frais de poursuite	30	38	26,7%
Produits intérêts swap	36	8	-77,8%
Autres produits d'exploitation bancaire	856	958	11,9%
Reprise provisions sur intérêts douteux clients	-6	-111	1750,0%
Charges bancaires	2 431	2 222	-8,6%
Intérêts épargne à régime spécial	257	289	12,5%
Intérêts comptes à terme	819	1 052	28,4%
Intérêts bons de caisse	321	121	-62,3%
Intérêts emprunts interbancaires	888	547	-38,4%
Intérêts sur comptes de trésorerie	37	58	56,8%
Charges intérêts sur swap	53	29	-45,3%
Autres charges d'exploitation bancaire	56	126	125,0%
Produit net Bancaire	9 434	9 873	4,7%
Charges d'exploitation	5 347	5 903	10,4%
Charges de personnel	3 466	3 614	4,3%
Charges générales d'exploitation	1 630	2 076	27,4%
Amortissements	251	213	-15,1%
Résultat brut d'exploitation	4 087	3 970	-2,9%
Coût du risque	987	1213	22,9%
Résultat d'exploitation	3 100	2 757	-11,1%
Dotations nettes aux provisions FRBG	500	0	-100,0%
Dotations nettes provisions risques et charges	176	374	112,5%
Impôt société	850	957	12,6%
Résultat net	1 574	1 426	-9,4%

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

SEANCE DU 30 AVRIL 2014

Présidence de Madame Chantal BOURRAGUÉ

Etaient présents :

Mesdames Maribel BERNARD, Anne BREZILLON
Messieurs François AUDIBERT, Alain de CHILLY, Francis DELCROS, Alain DIDIER, Nicolas FLORIAN

Etait représenté :

Monsieur Alain JUPPÉ, par Madame Chantal BOURRAGUÉ

Etaient excusés :

Messieurs Jean-Michel GAUTÉ, Matthieu ROUYEYRE

Secrétaire de séance :

Monsieur Alain de CHILLY

Assistaient également à la séance :

Monsieur Guy POIRIER, Directeur Général
Monsieur Yannick AYMA, Agent Comptable
Madame Magali DOMICILE, Directrice de l'Administration Générale

Affaire n° 2014/09

EXERCICE 2013 – ARRETE DES COMPTES ANNUELS

RESULTAT - AFFECTATION

AFFAIRE N° 2014/09

EXERCICE 2013 - ARRETE DES COMPTES ANNUELS

RESULTAT - AFFECTATION

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après avoir entendu successivement le Directeur Général et les Commissaires aux comptes donner chacun lecture de leur rapport sur l'activité, le contrôle interne et les comptes de l'exercice 2013, le Conseil décide :

- les comptes de l'exercice 2013 sont approuvés tels qu'ils sont présentés ;
- le bénéfice net de l'exercice 2013, qui s'élève à **un million quatre cent vingt cinq mille six cent soixante et un euros et quatre vingt sept centimes (1 425 661,87 €)**, sera affecté de la façon suivante :
 - ✓ **Cent vingt sept mille cinq cent soixante six euros et un centime (127 566,01 €)** au compte 1052 intitulé "Bonis prescrits" ;
 - ✓ **Quatre cent soixante huit mille euros (468 000 €)** seront versés au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bordeaux, au titre de subventions annuelles destinées à soutenir financièrement ses actions d'insertions sociales et professionnelles ;
 - ✓ **Huit cent trente mille quatre vingt quinze euros et quatre vingt six centimes (830 095,86 €)** au compte 120 intitulé "Report à nouveau".

ADOPTE.

Fait et délibéré à Bordeaux, le 30 avril 2014.

P/expédition conforme,

La Vice-Présidente,



Chantal BOURRAGUÉ

Rapport du Directeur général

L'année 2013 a été marquée par la poursuite d'une croissance quasi nulle en France. La succession de plusieurs années de non croissance est porteuse de dégradation économique forte en particulier sur l'emploi. Ce ralentissement de l'économie s'est essentiellement fait sentir sur l'activité nouvelle prêts personnels.

D'autre part, pour le Crédit Municipal de Bordeaux, cette année 2013 a été marquée par deux faits majeurs consécutifs au plan stratégique 2010-2014 et à sa mise en œuvre :

- Le changement opérationnel du système d'information bancaire au 1^{er} juin 2013 avec ses impacts sur l'adaptation des procédures de travail, la formation des équipes, la gestion des reprises de données, la stabilisation de l'outil...
- La reprise partielle des activités du Crédit Municipal de Dijon avec 7 agences et plus de 10 000 clients avec activités prêts sur gages et bancaires. La synthèse de cette opération peut être décrite avec les éléments suivants :
 - o Date de décision du Conseil d'Orientation et de Surveillance : 11 décembre 2012.
 - o Date de réalisation effective : 11 Novembre 2013
 - o Cette reprise d'activité concerne :
 - La reprise totale des clients des agences de Belfort, Besançon, Nevers, Auxerre, Orléans, Bourges et la reprise des clients bancaires (hors prêt sur gage) de Dijon.
 - La reprise d'une partie du personnel commercial (27 ETP) qui a souhaité continuer son activité au sein de la nouvelle entité.
 - Les activités reprises concernent la gestion des dépôts à vue, la monétique, les placements, les prêts consommation, les prêts sur gages (hors Dijon).
 - o Les modalités financières :

L'activité du Crédit Municipal de Dijon a été reprise pour un montant égal à la valeur brute des actifs repris, diminuée des passifs repris et d'une décote correspondant à une estimation des provisions qu'il serait nécessaire de constater afin de couvrir le risque de crédit avéré et non avéré. Cette opération s'est traduite par un versement de l'ordre de 15,6 M€ au Crédit Municipal de Bordeaux hors collecte centralisée à la CDC.

D'autre part, nous avons poursuivi notre activité de micro crédits (prêts sur gages et micro crédits personnels) ouverts à tous, et de nombreux clients ont pu trouver la solution à leurs problèmes.

L'activité 2013 :

- Dans le domaine social :

Ce sont près de 18 000 nouveaux prêts sur gages effectués dans nos agences de Bordeaux, Pau, Limoges, Périgueux, Poitiers, Belfort, Besançon, Nevers et Auxerre

avec un prêt moyen de 600 euros et un montant total de plus de 8,9 millions d'euros, soit une augmentation de 4,68 % en montant de prêts accordés.

3 700 nouveaux clients ont découvert le Crédit Municipal et ses prêts sur gages, signe d'une qualité de service encourageante, la recommandation d'un proche étant le premier critère d'accès pour un nouveau client. Mais c'est aussi le signe d'une grande fragilité et d'un accès au crédit bancaire classique de plus en plus difficile pour les personnes en difficulté passagère.

Enfin, 4 683 contrats sur un stock de 31 617 (soit 14,81 %) ont fait l'objet d'une vente, dont plus du tiers en vente volontaire.

Ce sont également près de 586 micro crédits sociaux personnels réalisés avec les associations et les CCAS pour un montant total de plus de 496 000 € destinés à financer en majorité des besoins en mobilité (permis de conduire, achat ou réparation d'un moyen de locomotion pour accéder au marché du travail), et pour le reste, des besoins en formation, santé et logement.

Enfin, ce sont 197 prêts pour 980 646 € accordés par la Caisse Sociale de Développement Local dans le cadre du micro crédit professionnel permettant à des personnes exclues du système bancaire, et souvent bénéficiaires de minima sociaux, de créer leur propre emploi.

- **Dans le domaine bancaire :**

Sont principalement concernés les prêts personnels aux fonctionnaires ou retraités, réalisés dans près de 60 départements de métropole et d'outre-mer, zone sur laquelle le Crédit Municipal de Bordeaux propose cette activité.

35 455 prêts ont été accordés, pour un montant de plus de 34 millions d'euros, dont près de la moitié concerne les départements d'outre-mer.

Les ressources collectées auprès de notre clientèle atteignent en fin d'année plus de 136 millions d'euros.

Les résultats :

Le Produit Net Bancaire est en hausse de 4,66 %, compte tenu de la progression des produits de plus de 1,9 %, et d'une forte baisse des charges bancaires (- 8,6 %).

Les charges d'exploitation sont en augmentation de plus de 10 %, conséquence des frais liés aux changements majeurs intervenus en 2013 (changement informatique et reprise des activités du Crédit Municipal de Dijon).

Le Résultat Brut d'Exploitation, à plus de 3,9 millions €, diminue légèrement de 2,85 %.

Le coefficient d'exploitation, à 58,83 %, reste largement au dessus des normes de la profession et permet à l'Etablissement de regarder l'avenir avec confiance.

Le coût du risque augmente globalement de près de 230 000 € pour une part liée à l'accroissement des provisions réalisés sur l'encours sain lié à la reprise des prêts du

Crédit Municipal de Bordeaux

Crédit Municipal de Dijon et d'autre part à l'ajustement des provisions sur le stock contentieux existant.

Enfin, le résultat net s'établit à 1 425 662 € soit une baisse de plus de 9 % par rapport à celui de 2012.

24/04/2014
Bordeaux
C.M.B.

Les perspectives 2014 :

Cette année sera celle de la consolidation de notre croissance externe et de l'optimisation de nos outils informatiques.

La poursuite de notre développement commercial par la mise à disposition de services innovants et conformes à notre volonté de rester une banque sociale et solidaire.

Je remercie Madame Chantal Bourragué, Vice Présidente, et Messieurs les membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour la pertinence de leurs choix dans le développement stratégique de l'Etablissement, en particulier Monsieur le Président Alain Juppé, Maire de Bordeaux, qui a réaffirmé son appui et sa conviction en l'action menée par le Crédit Municipal de Bordeaux.

Il me tient également à cœur de féliciter tous les collaborateurs qui ont, par leur implication quotidienne, permis au Crédit Municipal de Bordeaux de conforter sa position d'établissement offrant un service public de grande qualité.

Guy POIRIER
Directeur Général du Crédit Municipal de Bordeaux.

31 037
11 30 50
55 7377

C

0

COMPTE DE RESULTAT COMPARE AU 31/12/2013 - EN EUROS

	31/12/2013	31/12/2012	Variation 2013/2012	Variation en % 2013/2012
PRODUITS BANCAIRES	12 094 808,03	11 864 920,38	229 887,65	1,94%
Produits sur opérations de prêts personnel	8 184 997,90	8 106 033,78	78 964,12	0,97%
Produits sur opérations de prêts sur gage	2 241 074,10	2 013 732,29	227 341,81	11,29%
Bonis prescrits	127 566,01	99 354,64	28 211,37	28,39%
Produits financiers - placements trésorerie	126 134,39	49 890,40	76 243,99	152,82%
Commissions	521 562,84	679 697,25	-158 134,41	-23,27%
Recouvrement frais de poursuite	37 614,82	29 901,84	7 712,98	25,79%
Produits intérêts SWAP	8 738,30	36 345,95	-27 607,65	-75,96%
Autres produits d'exploitation bancaire	958 204,71	855 629,67	102 575,04	11,99%
Reprise provisions sur intérêts douteux clientèle	-111 085,04	-5 665,44	-105 419,60	1860,75%
CHARGES BANCAIRES	2 221 604,34	2 430 915,04	-209 310,70	-8,61%
Intérêts épargne à régime spécial	289 111,49	256 991,86	32 119,63	12,50%
Intérêts comptes à terme	1 052 132,27	819 279,00	232 853,27	28,42%
Intérêts bons de caisse	120 894,52	320 792,32	-199 897,80	-62,31%
Intérêts emprunts interbancaires	546 668,77	888 142,22	-341 473,45	-38,45%
Intérêts sur comptes de trésorerie	57 006,82	36 143,15	20 863,67	57,73%
Charges intérêts SWAP	29 323,45	53 387,63	-24 064,18	-45,07%
Autres charges d'exploitation bancaire	126 467,02	56 178,86	70 288,16	125,11%
PRODUIT NET BANCAIRE	9 873 203,69	9 434 005,34	439 198,35	4,66%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 902 733,28	5 347 233,91	555 499,37	10,39%
Charges de personnel	3 614 044,93	3 465 914,25	148 130,68	4,27%
Charges générales d'exploitations	2 075 569,39	1 629 961,17	445 608,22	27,34%
Amortissements	213 118,96	251 358,49	-38 239,53	-15,21%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 970 470,41	4 086 771,43	-116 301,02	-2,85%
COUT DU RISQUE	-1 213 579,30	-986 512,86	-227 066,44	23,02%
Recouvrement après admission en non valeur	1 222,50	9 856,92	-8 634,42	-87,60%
Reprise provision créances saines ou douteuses	15 476 781,92	8 867 276,49	6 609 505,43	74,54%
Produit coût du risque	0,00	0,00	0,00	-
Dotation provision créances saines ou douteuses	16 691 583,72	9 648 905,24	7 042 678,48	72,99%
Créances irrécouvrables	0,00	214 155,93	-214 155,93	-100,00%
Charges coût du risque	0,00	585,10	-585,10	-100,00%
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 756 891,11	3 100 258,57	-343 367,46	-11,08%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés (+/-)	0,00	0,00	0,00	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 756 891,11	3 100 258,57	-343 367,46	-11,08%
Total reprises FRBG et provisions réglementées	7 800 000,00	7 300 000,00	500 000,00	6,85%
Reprise provisions FRBG et réglementées	7 800 000,00	7 300 000,00	500 000,00	6,85%
Total dotations FRBG et provisions réglementées	7 800 000,00	7 800 000,00	0,00	0,00%
Dotation provisions FRBG et réglementées	7 800 000,00	7 800 000,00	0,00	0,00%
OPERATIONS SUR PROVISIONS NETTES	0,00	-500 000,00	500 000,00	-100,00%
Total autres produits	322 096,80	116 428,14	205 668,66	176,65%
Reprise provision pour risques et charges	251 989,91	92 931,58	159 058,33	171,16%
Produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	70 106,89	23 496,56	46 610,33	198,37%
Total autres charges	696 168,04	292 858,10	403 309,94	137,72%
Provision pour risques et charges	691 187,78	251 989,91	439 197,87	174,29%
Charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs	4 980,26	40 868,19	-35 887,93	-87,81%
OPERATIONS EXCEPTIONNELLES NETTES	-374 071,24	-176 429,96	-197 641,28	112,02%
RESULTAT AVANT IMPOT	2 382 819,87	2 423 828,61	-41 008,74	-1,69%
IMPOT SOCIETE	957 158,00	849 399,00	107 759,00	12,69%
Impôt Société	957 158,00	849 399,00	107 759,00	12,69%
Reprise provision risques et charges fiscaux	0,00	0,00	0,00	-
RESULTAT NET	1 425 661,87	1 574 429,61	-148 767,74	-9,45%

21 037
41 3030
53 4377

C

Q



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

RECUEIL
Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr
PSP 03

Crédit Municipal de Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013
Crédit Municipal de Bordeaux
29, rue du Mirail - 33074 Bordeaux cedex
Ce rapport contient 24 pages
Référence : PSP - 142.093 RCA



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

PEULS
Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr
P&P 03

Crédit Municipal de Bordeaux

Siège social : 29, rue du Mirail - 33074 Bordeaux cedex
Capital social : €. 11.217.971,74

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Orientation et de Surveillance, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Crédit Municipal de Bordeaux tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits marquant de l'exercice 2013 » et dans la note 3 « Crédits à la clientèle et provisions » de l'annexe qui décrivent le traitement comptable de l'opération de reprise partielle des activités de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Votre établissement constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, tels que décrits dans la note 3 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et provisions sur base individuelle.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

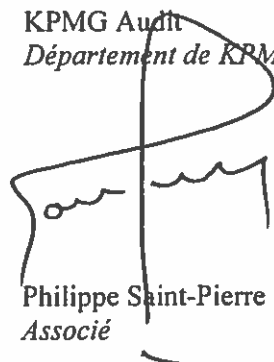
Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur Général et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

Labège, le 15 avril 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

Crédit Municipal de Bordeaux

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Conseil d'Orientation et de Surveillance d'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Crédit Municipal de Bordeaux
29, rue du Mirail - 33074 Bordeaux cedex

Ce rapport contient 4 pages

Référence : PSP - 142.094 RS

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

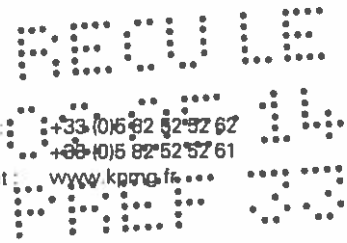
Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 6 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr



Crédit Municipal de Bordeaux

Siège social : 29, rue du Mirail - 33074 Bordeaux cedex
Capital social : €. 11.217.971,74

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Conseil d'Orientation et de Surveillance d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre établissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.514-32 du Code de Monétaire et Financier, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par le conseil d'orientation et de surveillance.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation du Conseil d'Orientation et de Surveillance en application des dispositions de l'article R.514-32 du Code Monétaire et Financier.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par le Conseil d'Orientation et de Surveillance au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la Caisse Sociale de Développement Local (C.S.D.L.)

- **Nature et objet :** Création d'un prêt « dépannage » à l'intention des populations exclues du système bancaire

- **Modalités :**

Le Crédit Municipal de Bordeaux met en œuvre à l'intention des populations exclues du système bancaire des prêts « dépannage » accordés pour un financement bien identifié et d'un montant inférieur ou égal à 1.500 euros. Ces prêts sont garantis à 100% par la C.S.D.L.

L'enveloppe globale prévue aux termes de la convention avec la C.S.D.L. est de 50.000 euros.

Aucun nouveau prêt n'a été accordé sur l'exercice 2013 dans le cadre de cette convention.

- **Nature et objet :** Convention de mise à disposition de locaux, de mobilier et de prestations de service avec la Caisse Sociale de Développement Local (C.S.D.L.)

- **Modalités :**

Le Crédit Municipal de Bordeaux met à la disposition de la C.S.D.L. :

- des locaux à usage de siège social, des locaux administratifs et de réunion,
- un logiciel informatique d'attribution et de gestion des crédits, ainsi que le matériel informatique afférent à cette activité, avec le mobilier de bureau nécessaire à son exercice.

Le Crédit Municipal de Bordeaux apporte également son concours à la C.S.D.L. sous forme de prestations de service et de conseils.

La redevance annuelle perçue pour l'ensemble de ces prestations est fixée forfaitairement et s'élève à 20.118 euros TTC au titre de l'exercice. Les frais de téléphonie sont refacturés pour le montant de la charge réelle, soit 2.360 euros TTC au titre de l'exercice.

Avec la Ville de Bordeaux

- Nature et objet : Octroi et gestion de prêts à taux bonifiés aux agents de la ville de Bordeaux
- Modalités :

Par convention entre la Ville de Bordeaux et le Crédit Municipal de Bordeaux, ce dernier accorde aux agents de la ville des prêts à taux bonifiés au taux de 1%. Celle-ci rembourse annuellement le différentiel de produits sur la base du taux OAT 10 ans, et verse un préciput de gestion de 11.500 euros.

Au 31 décembre 2013, le capital restant dû des prêts liés à cette convention est de 628.740,42 euros.

Avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

- Nature et objet : Octroi et gestion de prêts à taux bonifiés aux agents du C.C.A.S.
- Modalités :

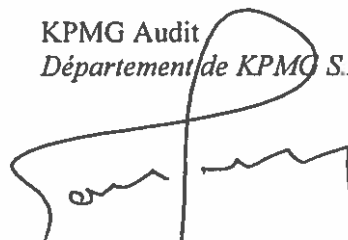
Par convention entre le C.C.A.S. et le Crédit Municipal de Bordeaux, ce dernier accorde au personnel du C.C.A.S. des prêts à taux bonifiés au taux de 1%. Celui-ci rembourse annuellement le différentiel de produits sur la base du taux OAT 10 ans.

Cette convention n'a pas donné lieu à versement d'un préciput de gestion car il n'y a pas eu de nouvelle production de crédit sur l'exercice 2013.

Au 31 décembre 2013, l'intégralité du capital restant dû a été remboursée.

Labège, le 15 avril 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé

RECUE
02.05.14
PREP 33

**CREDIT  MUNICIPAL
DE BORDEAUX**

EXERCICE 2013

COMPTES PUBLIABLES ET ANNEXES

AU

31 DECEMBRE 2013

Siège BORDEAUX : 29, rue du Mirail 33074 Bordeaux cedex ☎ 05.56.333.780 – Fax : 05.56.333.789.

Site Internet : WWW.CREDIT-MUNICIPAL-BORDEAUX.FR

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013 :

Cet exercice a été marqué par deux événements majeurs :

1 - Le 1er juin 2013, Mise en œuvre opérationnelle d'un nouveau système informatique de gestion bancaire et comptable acquis auprès de la Société SAB. Ce logiciel, développé entièrement par cet éditeur, a fait l'objet de modifications majeures ces dernières années, pour offrir à ses clients une interface graphique. Il est géré par le GIE CM Services créée par les caisses de Toulon, Lyon et Bordeaux dans une version multi établissements.

Cette migration a concerné l'ensemble des données bancaires et comptables du Crédit Municipal de Bordeaux. Seul le prêt sur gages reste géré par une application interne.

2 - Le 11 novembre 2013, le projet de reprise partielle des activités du Crédit Municipal de Dijon a été mis en œuvre avec la bascule des comptes clients et la reprise des encours concernés. Cette reprise a fortement augmenté les encours de prêts personnels de près de 48 millions d'euros ainsi que les encours de collecte pour un montant de plus de 80 millions d'euros dont près de 18 millions d'euros de collecte centralisés à la CDC (Livret A, LDD et LEP).

- Date de décision du Conseil d'Orientation et de Surveillance : 11 décembre 2012.
- Date de réalisation effective : 11 Novembre 2013
- Cette reprise d'activité concerne :
 - La reprise totale des clients des agences de Belfort, Besançon, Nevers, Auxerre, Orléans, Bourges et la reprise des clients bancaires (hors prêt sur gage) de Dijon ;
 - La reprise d'une partie du personnel commercial (27 ETP) qui ont souhaité continuer leur activité au sein de la nouvelle entité ;
 - Les activités reprises concernent la gestion des dépôts à vue, la Monétique, les placements, les prêts consommation, les prêts sur gages (hors Dijon).

- Les modalités financières :

L'activité du Crédit Municipal de Dijon a été reprise pour un montant égal à la valeur brute des actifs repris, diminuée des passifs repris et d'une décote correspondant à une estimation des provisions qu'il serait nécessaire de constater afin de couvrir le risque de crédit avéré et non avéré. Cette opération s'est traduite par un versement de l'ordre de 15,6 M€ au Crédit Municipal de Bordeaux hors collecte centralisée à la CDC.

LE BILAN - LE HORS BILAN - LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN PUBLIE

en milliers d'euros

ACTIF		
	31/12/2012	31/12/2013
10 Caisse, Banques centrales, CCP	510	2 001
30 Créances sur les Ets de crédit :	4 709	45 256
48 Opérations avec la clientèle :	125 322	161 682
60 Obligations et titres à revenu fixe	-	-
91 Particip. et activité portefeuille	-	-
130 Immobilisations incorporelles	447	130
140 Immobilisations corporelles	863	1 152
170 Autres actifs	699	2 134
180 Comptes de régularisation	1 064	1 814
Total	133 614	214 169

en milliers d'euros

PASSIF		31/12/2012	31/12/2013
300	Banques centrales, CCP	-	-
310	Dettes envers les étés de crédit	35 611	27 865
348	Opérations avec la clientèle	41 797	107 546
350	Dettes représentées par un titre	16 766	32 780
360	Autres passifs	1 055	2 557
370	Comptes de régularisation	2 365	5 162
380	Provisions pour risques et charges	3 255	4 586
430	Dettes subordonnées	1 004	1 004
420	Fonds pour risques bancaires généraux	7 800	7 800
435	Capitaux propres hors FRBG	23 961	24 869
440	Capital souscrit	11 119	11 218
460	Réserves	2 576	2 576
480	Report à nouveau +/-	8 692	9 649
490	Résultat de l'exercice +/-	1 574	1 426
	Total	133 614	214 169

en milliers d'euros

HORS BILAN		31/12/2012	31/12/2013
	ENGAGEMENTS DONNES		
615	Engagements de financement	2 117	1 932
635	Engagements de garantie		
655	Engagements sur titres		
	ENGAGEMENTS RECUS		
705	Engagements de financement	15 000	12 848
715	Engagements de garantie		
735	Engagements sur titres	20 732	24 101

COMPTE DE RESULTAT PUBLIE

en milliers d'euros

Modèle en liste		31/12/2012	31/12/2013
500	Intérêts et produits assimilés	10 200	10 450
505	Intérêts et charges assimilés	2 375	2 095
510	Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés		
515	Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés		
520	Produits sur opération de location simple		
525	Charges sur opération de location simple		
530	Revenus des titres à revenu variable		
540	Commissions (Produits) +	1 476	1 440
545	Commissions (Charges) -	31	57
550	Gains, pertes sur opér.des portefeuilles de négociation (+/-)		
555	Gains, pertes sur opér.des portef.placement et assimilés(+/-)		
560	Autres produits d'exploitation bancaire	189	205
565	Autres charges d'exploitation bancaire	25	69
600	Produit net bancaire	9 434	9 874
605	Charges générales d'exploitation	5 096	5 690
610	Dot.aux amort.et aux prov.sur immobil.incorp. et corp.	251	213
620	Résultat brut d'exploitation	4 087	3 971
625	Coût du risque (+ /-)	987	1 214
630	Résultat d'exploitation	3 100	2 757
640	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
650	Résultat courant avant impôt	3 100	2 757
655	Résultat exceptionnel (+/-)	177	374
660	Impôts sur les bénéfices	849	957
665	Dotations, reprises de FRBG & provisions règlementées (+/-)	500	-
690	RESULTAT NET	1 574	1 426

REVUE
GÉNÉRALE
PRÉF

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS DE LA CAISSE
DE CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX**

NOTE 1 - ACTIVITES ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

a) La Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux est un établissement de crédit dont l'activité originelle est le prêt sur gage, un service public uniquement proposé par les Caisse de Crédit Municipal. Afin de financer cette activité sociale, le Crédit Municipal de Bordeaux développe des activités bancaires centrées sur les crédits à court et moyen terme aux fonctionnaires et assimilés et la collecte des dépôts auprès des particuliers et des personnes morales.

b) Méthodes d'évaluation et de présentation appliquées :

Les comptes annuels de la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux sont établis et présentés conformément aux règles de l'Autorité des Normes Comptables. Par application du règlement n° 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, la présentation des états financiers est conforme aux dispositions des règlements n° 2000-03 et 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux documents de synthèse individuels.

Tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

c) Les règles comptables, les méthodes d'évaluation et les méthodes de calcul des corrections de valeurs utilisées sont décrites et justifiées par rapport aux exercices précédents.

d) Les montants des provisions pour dépréciation sont ventilés avec les postes d'actif auxquels elles se rapportent.

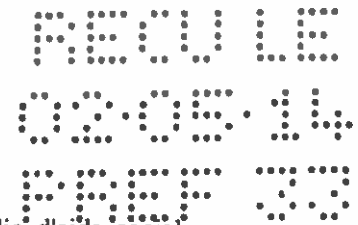
e) Instruments financiers à terme :

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n°s 88-02 et 90-15 du CRBF. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

Les opérations réalisées portent principalement sur des contrats d'échange de taux d'intérêt conclus à titre de couverture. Les produits et charges relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet la couverture et la gestion du risque de taux global sont inscrits prorata temporis au compte de résultat. Les gains et les pertes latents ne sont pas enregistrés. Les gains ou les pertes réalisés sur opérations de couverture affectée sont constatés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert. Ils sont comptabilisés sous la même rubrique que les produits et charges de cet élément.

f) La Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux applique à compter du 1^{er} janvier 2010 le règlement CRC 2009-03 afférent à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours. Ce changement de méthode comptable a été appliqué de façon prospective conformément aux dispositions liées au changement de méthode comptable prévues à l'article 314-1 1^{er} paragraphe du règlement n° 99-03 du Comité de la réglementation comptable relatif au plan comptable général, le Crédit Municipal de Bordeaux se trouvant dans le cas où l'incidence de l'application du nouveau règlement à l'ouverture n'a pu être appréciée de façon rétrospective.



Par ailleurs, la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux, Etablissement Public d'aide sociale, présente, conformément aux règles de la comptabilité publique, un compte administratif et un compte financier. Ce dernier fait l'objet d'une certification par l'Agent Comptable de l'Etablissement.

NOTE 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN :

Sur le bilan, compte de résultat et tableaux d'annexe figurent au 31 décembre 2012 les données historiques de la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux. La colonne mentionnée « Reprise * Dijon », correspond à l'impact au 31 décembre 2013 des activités reprises de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon.

1 – Immobilisations :

Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci - après.

NATURE	MODE	DUREE
Constructions	Linéaire	10 à 25 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel hors informatique	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Logiciel informatique	Linéaire	1 à 5 ans

2 - Mouvements des immobilisations :

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur brute 31/12/2012	Acquisitions en 2013	Cessions en 2013	Valeur brute 31/12/2013
Terrains	307	-	-	307
Constructions	3 927	154	-	4 081
Aménagements installations	1 005	160	-	1 165
AAI sur sol d'autrui	70	69	-	139
Mobilier et matériel de bureau	306	2	-	308
Matériel de transport	172	-	-	172
Matériel hors informatique	194	89	-	283
Matériel informatique	365	60	-	425
Logiciels	486	11	-	497
Immobilisation corporelles en cours	37	2	39	-
Immobilisation incorporelles en cours	447	196	521	122
MONTANT BRUT	7 316	743	560	7 499

3 - Mouvements des amortissements des immobilisations :

<i>en milliers d'euros</i> Amortissements	Amortissements 31/12/2012	Dotations 2013	Reprises 2013	Amortissements 31/12/2013
Terrains	-	-	-	-
Constructions	3 741	50		3 791
Aménagements installations	894	54		948
AAI sur sol d'autrui	17	16		33
Mobilier et matériel de bureau	303	1		304
Matériel de transport	103	33		136
Matériel hors informatique	118	35		153
Matériel informatique	343	21		364
Logiciels	486	3		489
MONTANT BRUT	6 005	213	0	6 218

NOTE 3 - CREDITS A LA CLIENTELE ET PROVISIONS :

Les crédits à la clientèle émis sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, nette des provisions constituées sur risque de crédit.

Les garanties reçues au titre des prêts sur gages sont présentées en engagements hors bilan reçus, page 4. La valeur comptable de l'ensemble des garanties prises sur un même crédit est limitée à l'encours de ce crédit.

Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Le reclassement en encours douteux s'opère systématiquement lorsqu'il existe un impayé de plus de trois mois ou trois impayés.

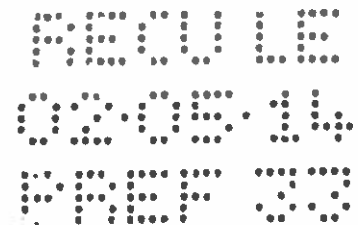
Au sein de l'encours douteux, les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. Sont en particulier identifiées comme telles les créances déchues de leur terme et les créances qui sont douteuses depuis plus d'un an.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

Les créances douteuses sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelle d'origine, et lorsque la contrepartie ne présente plus de risque de défaillance.

La dépréciation pour encours douteux compromis est inscrite au compte de résultat en coût du risque pour sa totalité et au bilan en diminution de l'encours correspondant.

Les provisions pour risques avérés sont complétées par des provisions pour risques non avérés sur certaines contreparties.



Les créances qui sont restructurées à des conditions hors marché sont identifiées dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Elles font l'objet du calcul d'une décote représentative de la valeur actuelle de l'écart d'intérêt futur. Cette décote est inscrite au compte de résultat en coût du risque et au bilan en diminution de l'encours correspondant. Elle est rapportée au compte de résultat, dans la marge d'intérêt, selon un mode actuariel sur la durée du prêt.

Les provisions pour pertes probables avérées couvrent l'ensemble des pertes prévisionnelles, calculées par différence entre les capitaux restant dus et les flux prévisionnels. Le risque est apprécié créance par créance en tenant compte de la valeur actuelle des garanties reçues. Pour les petites créances aux caractéristiques similaires, une estimation statistique est retenue lorsqu'elle est plus appropriée.

Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire, y compris pour les créances douteuses compromises, et sont intégralement provisionnés.

Par ailleurs, la Caisse du Crédit Municipal de Bordeaux a constaté au passif de son bilan des provisions pour risques et charges destinées à couvrir des risques clientèle non affectés individuellement, telles que les provisions pour dépréciation collectives. Ces dernières visent à couvrir des risques pour lesquels il existe statistiquement ou historiquement une probabilité de non recouvrement partiel, sur des encours non classés en douteux.

1 - Situation des crédits à la clientèle :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2013		
		Anciennes agences	Reprise de Dijon	TOTAL
PRETS SUR GAGES :				
- Encours sain	16 160			16 758
- Créances douteuses	826			1 765
- Provisions	230			346
- Total net :	16 756			18 177
PRETS PERSONNELS :				
- Encours sain	107 176	100 273	37 148	137 421
- CB DIFFERES	-		284	284
- Créances douteuses	8 200	11 473	6 347	17 820
- Provisions créances douteuses	6 810	7 662	4 980	12 642
- Total net :	108 566	104 084	38 799	142 883
DEPOTS A VUE :				
- Encours douteux	5	4	720	724
- Provision	5	4	98	102
- Total net :	-	-	622	622
Total crédits à la clientèle	125 322			161 682

Le taux de provision global s'élève à :

- 81,80 % en 2013 contre 83,86 % en 2012 pour l'encours douteux compromis ;
- 100,00 % en 2013 et 2012 pour l'encours surendetté sain ;
- 17,26 % en 2013 contre 19,32 % en 2012 pour l'encours douteux des prêts personnels ;
- 100,00 % en 2013 et 2012 pour les contentieux bancaires.

2 – Répartition des encours de crédit :

a) Créances saines et douteuses au 31 décembre 2013 :

<i>en milliers d'euros</i>	Créances saines		Créances douteuses		Dont créances douteuses compromises	
	Brut (1)	Provision (2)	Brut (3)	Provision (4)	Brut	Provision
Prêts sur gages	16 758	-	1 765	346	-	-
Prêts personnels	137 421	3 895	17 820	12 642	13 818	11 362
CB DIFFERES	284					
Dépôts à vue			724	102	4	4
Total	154 463	3 895	20 309	13 090	13 822	11 366

Total opérations à la clientèle : (1)+(3)-(4) = 161 682

b) Créances restructurées :

Dans l'encours sain, les créances restructurées à des conditions hors marché représentent un montant de 750 milliers d'euros (487 milliers d'euros au 31 décembre 2012) qui engendre une décote dont la valeur nette est de 60 milliers d'euros au 31 décembre 2013 (39 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

NOTE 4 : CREANCES ET DETTES NON REPRESENTEES PAR DES TITRES :

1 – Les prêts :

<i>en milliers d'euros</i>	CREANCES					
			2012		2013	
	31/12/2012	31/12/2013	- 1 AN	+ 5 ANS	- 1 AN	+ 5 ANS
Prêts à la clientèle	125 322	161 682	19 209	12 250	18 653	13 635
TOTAL	125 322	161 682	19 209	12 250	18 653	13 635

2 – Répartition par catégorie de créanciers :

en milliers d'euros	DETTES							
	31/12	31/12/2013			2012		2013	
	2012	Anciennes agences	Reprise de Dijon	Créances rattachées	- 1 AN	+ 5 ANS	- 1 AN	+ 5 ANS
Emprunts + découverts Etablissements de crédit	35 611	27 865			18 366	-	2 134	-
Dettes envers la clientèle :								
- DAV	-	-	38 775					
- Epargne non réglementée		33 862	147					
- Epargne réglementée		10 350	23 186					
- Bonis + autres sommes dues		862						
Total :	41 797	45 074	62 108	364	34 819		98 565	
TOTAL	77 408	72 939	62 108	364	53 185	-	100 699	-

3 – Engagements hors bilan :

en milliers d'euros	HORS BILAN					
			2012		2013	
	31/12/2012	31/12/2013	- 1 AN	+ 5 ANS	- 1 AN	+ 5 ANS
ENGAGEMENTS DONNES						
en faveur de la clientèle	2 117	1 932	2 117	0	1 932	0
Autres engagements donnés				0		0
ENGAGEMENTS RECUS						
Engagements reçus des Ets.de crédit	15 000	12 848	15 000	0	12 848	0
Engagement reçus (gages corporels)	20 732	24 101	20 732		24 101	
TOTAL DONNE	2 117	1 932	2 117	0	1 932	0
TOTAL RECU	35 732	36 949	35 732	0	36 949	0

NOTE 5 – DETTES REPRESENTÉES PAR DES TITRES :

2) DETTES

en milliers d'euros	2012		2013	
	DEBUT	FIN	DEBUT	FIN
BONS DE CAISSE *	14 591	16 766	16 766	32 781
TOTAL DETTES	14 591	16 766	16 766	32 781

* dont 15 304 K€ d'encours provenant des nouvelles agences.

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES :

Les capitaux propres de la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux comprennent :

- Le capital : compte tenu du statut d'Etablissement Public, le capital n'est pas divisé en actions mais se compose de la dotation initiale, des excédents capitalisés (capitalisation des résultats non distribués) et des bonis prescrits (réalisation des gages).
- Les fonds propres incluent notamment des réserves libres pour un montant de 2 576 milliers d'euros.
- Fonds pour Risques Bancaires Généraux , ces fonds sont destinés à couvrir les risques inhérents aux activités de l'établissement, conformément aux conditions requises par l'article 3 du règlement n° 90-02 du CRBF et par l'instruction n° 86-05 modifiée de la Commission bancaire.

Le résultat de 2012 d'un montant de 1 574 429,61 euros a fait l'objet, selon la décision du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 28 février 2013, de la répartition suivante :

- affectation de 99 354,64 euros en bonis prescrits
- solde de 957 074,97 euros affecté en report à nouveau.

Dans le cadre de la convention liant l'Etablissement avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bordeaux au titre du soutien apporté aux actions d'insertion sociale et économique en faveur des populations en difficultés, une subvention égale à 40 % du Résultat Net, soit 498 000 € en affectation du résultat et une subvention complémentaire de 102 000,00 € sur le budget 2013 ont été votées par délibération du 28 février 2013.

Une subvention de 20 000 €, votée par délibération du 28 février 2013, sera versée pour d'autres actions sociales.

I - LES FONDS PROPRES :

1) Composition :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	Affectation du résultat	31/12/2013
Capital	11 119	99	11 218
Réserves	2 576		2 576
Fonds pour risques bancaires généraux	7 800		7 800
Report à nouveau	8 692	957	9 649
Versement CCAS Bordeaux + CSDL		518	
Dettes subordonnées	1 000		1 000
Résultat	1 574		1 426
TOTAL	32 761	1 574	33 669

2) LES VALEURS IMMOBILISEES DEDUCTIBLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2013
Immobilisations incorporelles	- 447	- 130
TOTAL	- 447	- 130

Fonds propres nets	32 314	33 539
---------------------------	---------------	---------------

NOTE 7 - VENTILATION PAR CATEGORIE D'OPERATIONS DES COMPTES DE REGULARISATION :

a/ Actif

<i>en milliers d'euros</i>	2012	2013
Chèques et Cartes Bleues à recouvrer	60	538
Compte liaison échéances AP	464	-
Sommes non ventilées	-	-
Produits à recevoir	375	346
Factures payées ou comptabilisées d'avance	79	32
Etat impôt société	86	26
TOTAL DU COMPTE DE REGULARISATION ACTIF	1 064	942

b/ Passif

<i>en milliers d'euros</i>	2012	2013
Encaissements sur crédit à la clientèle non ventilés	2 091	4 586
Primes perçues d'avance sur obligataires	-	-
Produits comptabilisés d'avance	114	114
Commissions perçues en attente d'imputation	-	-
Diverses régularisations sur O.C.R.	-	-
Charges à payer	161	462
Impôt Société	-	-
TOTAL DU COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	2 366	5 162

NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Une provision pour risques et charges de 100 K€ a été constituée afin de couvrir le risque de réclamations de la participation aux bénéfices des assurés concernant l'assurance souscrite lors de l'octroi du prêt personnel, conformément à l'article L331-3 du code des assurances.

<i>en milliers d'euros</i>	SOLDE 31/12/2012	DOTATION (+)	UTILISATION (-)	REPRISE (-)	SOLDE 31/12/2013
Provision pour risques et charges	257	691	5	252	691
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provision encours sain prêts personnels	2 998	3 895	-	2 998	3 895
TOTAL	3 255	4 586	5	3 250	4 586

La variation de la provision "encours sain prêts personnels" s'explique par la reprise des activités du Crédit Municipal de Dijon (Voir "faits marquants de l'exercice", page 2).

NOTE 9 - ENGAGEMENTS DE HORS BILAN :

1) Les engagements donnés :

Les engagements en faveur de la clientèle représentent les prêts à accorder aux clients, en instance de traitement.

2) Les engagements reçus :

La Caisse détient en garantie d'un encours de 17 520 K€ de prêts, des gages corporels estimés au 31 décembre 2013 à 24 101 K€.

2) Les SWAPS :

La valeur nominale des SWAPS au 31 décembre 2013 est de 4 448 K€.

NOTE 10 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT :

Produits et charges :

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de l'indépendance des exercices comptables.

En conséquence :

- Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat prorata temporis ;
- Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, ...) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, ...).

1) VENTILATION DES COMMISSIONS

<i>En milliers d'euros</i>	CHARGES		PRODUITS	
	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013
Produits divers PSG + + Com. assurances PP + diverses Com.	-	-	1 476	1 440
Charges SIT et CB	31	57	-	-

2) DECOMPOSITION DU PRODUIT NET BANCAIRE :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2013
Opération avec la clientèle :		
- Prêts personnels :	8 100	8 074
- Commissions opérations avec la clientèle :	-	27
- Intérêts prêts sur gages :	2 014	2 241
- Autres produits prêts sur gages :	779	622
- Recouvrement frais de poursuites + autres :	30	38
Opération avec les Ets de crédits :		
- Produits financiers :	86	135
- Autres produits d'exploitation bancaire :	856	958
Total produits bancaires :	11 865	12 095
Opération avec la clientèle :		
- Les placements :	1 397	1 462
Opération avec les Ets de crédits :		
- Charges financières :	978	633
- Autres charges d'exploitation bancaire :	56	127
Total charges bancaires :	2 431	2 222
Produit net bancaire :	9 434	9 873

3) CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION
(hors amortissements)

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2013
Salaires et traitements	2 169	2 254
Charges sociales	1 047	1 114
- dont charges de retraite	411	390
Impôts et taxes/salaires	249	246
Total charges de personnel	3 465	3 614
Autres impôts et taxes	27	39
Moins values/gages corporels	30	58
Frais administratifs *	1 574	1 978
TOTAL	5 096	5 689

* Dont honoraires Commissariat aux comptes : 26 K€ en 2013.

4) DECOMPOSITION DU COUT DU RISQUE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2013
Provisions prêts personnels :		
- Encours sain :	2 619	3 593
- Créances douteuses et litigieuses :	5 938	11 497
- Actualisation créances contentieuses :	213	208
Provisions prêts sur gages :		
- Sur créances douteuses et litigieuses :	91	108
Provisions contentieux bancaires :	6	71
Total reprises :	8 867	15 477
Provisions prêts personnels :		
- Encours sain :	2 998	3 895
- Créances douteuses et litigieuses :	6 330	12 114
- Actualisation créances contentieuses :	208	467
Provisions prêts sur gages :		
- Sur créances douteuses et litigieuses :	108	113
Provisions contentieux bancaires :	5	102
Total dotations :	9 649	16 691
Créances irrécouvrables :	214	-
Recouvrement après admission en NV :	10	1
Divers :	1	-
Coût du risque :	- 987	- 1 213

4 bis) Explication du coût du risque - neutralisation "reprise Dijon" :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2013		
		Anciennes agences	Reprise CCM Dijon	31/12/2013
Recouvrement après admission en non valeur	10	1	-	1
Provisions créances douteuses	5 938	6 563	4 934	11 497
Provisions encours sains	2 619	2 999	594	3 593
Dépréciation des encours douteux compromis	213	208	-	208
Comptes de dépôts à vue	6	5	66	71
Prêts sur gages	91	108	-	108
Total reprises	8 867	9 883	5 594	15 477
Provisions créances douteuses	6 330	7 134	4 980	12 114
Provisions encours sains	2 998	3 008	887	3 895
Dépréciation des encours douteux compromis	208	467	-	467
Comptes de dépôts à vue	5	-	102	102
Prêts sur gages	108	113	-	113
Total dotations	9 649	10 722	5 969	16 691
Créances irrécouvrables + charges coût du risque	215	0	0	
Coût du risque	- 987	- 838	- 375	- 1 213

Les encours repris du Crédit Municipal de Dijon sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur brute. Le protocole de reprise prévoyait que ces « crédits » seraient repris pour une valeur tenant compte d'une décote correspondant au risque de crédit avéré et non avéré. Lors de la reprise de ces actifs, le Crédit Municipal de Bordeaux a donc constaté une décote pour un montant total 5 594 K€ :

- décote sur créances douteuses pour 5 000 K€,
- décote sur créances saines pour 594 K€.

Dans un deuxième temps, le Crédit Municipal de Bordeaux a constitué des provisions afférentes aux encours repris du CM Dijon en appliquant les mêmes méthodes de provisionnement que celles utilisées pour les autres encours de crédit. Ces dotations ont impacté le coût du risque à hauteur de 5 082 K€ au niveau des créances douteuses de la clientèle.

Corrélativement, le Crédit Municipal de Bordeaux a repris la décote pour un montant de 5 594 K€.

Cette reprise, constituant un produit, a donc impacté le coût du risque à hauteur de 5 594 K€.

5) VENTILATION DE LA CHARGE FISCALE

<i>Opération avec la clientèle :</i>	31/12/2012	31/12/2013
IMPOT SOCIETE DU AU TITRE DE L'EXERCICE IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE	849	957
IMPOTS, PAYES OU DEDUITS, AU TITRE DE L'EXERCICE ANTERIEUR	-	-
IMPOTS PAYES AU TITRE DE L'EXERCICE	936	912
SOLDE DES IMPOTS DE L'EXERCICE, A PAYER OU A RETENIR, SUR EXERCICE POSTERIEUR	87	45

6) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE

<i>Opération avec la clientèle :</i>	31/12/2012	31/12/2013
IS sur résultat ordinaire	849	957
IS sur résultat exceptionnel	-	-
TOTAL	849	957

7) VENTILATION DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Opération avec la clientèle :</i>	31/12/2012	31/12/2013
Charges exceptionnelles	- 293	- 696
Produits exceptionnels	116	322
	- 177	- 374
Charges sur exercice antérieur	-	-
Produits sur exercice antérieur	-	-
TOTAL	- 177	- 374

NOTE 11 – ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL :

Les agents des Caisses de Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et sont soumis au décret n°85-1250 du 26 novembre 1985, qui précise que :

- La période de référence des congés payés va du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
- Le congé dû pour une année de service accomplie ne peut se reporter sur l'année suivante.

Aucune provision pour congés payés n'est à constituer à ce titre pour les agents titulaires, conformément au décret 88-145 du 15 février 1988. Au 31 décembre 2013, une provision, d'un montant de 14 240,04 €, a été constituée pour les agents non titulaires.

Le "droit individuel à la formation" n'ayant pas été utilisé pour tous les jours de formation effectués sur l'année 2013 par le personnel de l'Etablissement, le volume d'heures qui n'a pas donné lieu à formation est de 2 220 heures.

EFFECTIF EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	31/12/2012	31/12/2013
Fonctionnaires	52,90	47,10
Auxiliaires et contractuels	16,40	52,00
TOTAL	69,30	99,10

EFFECTIF ANNUEL MOYEN	31/12/2012	31/12/2013
Catégorie A	9	5
Catégorie B	16	11
Catégorie C	46	32
TOTAL	71	48

Il n'y a pas personnel mis à disposition.

- Rémunération allouée aux membres du C.O.S : Néant
- Engagement pris pour leur compte au titre de garantie : Néant

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

en milliers d'euros

DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER	2013
Bénéfice de l'exercice ou Perte de l'exercice	1 427
Report à nouveau bénéficiaire ou Report à nouveau déficitaire	9 649
TOTAL DES SOMMES EN INSTANCE D'AFFECTATION	11 076
Réserves et plus-values mises en réserve Parts Bénéficiaires (bonis périmés)	128
Affectation organismes d'œuvres sociales Excédents capitalisés	468
Affectation au capital Report à nouveau bénéficiaire à la fin de l'exercice	10 480
TOTAL DES AFFECTATIONS DU RESULTAT EN N+1	11 076
Report à nouveau déficitaire	
Prélèvement sur les réserves	
Résultat déficitaire	

Attesté pour concordance avec les comptes annuels qui, dans notre rapport général en date du 15 avril 2014, ont fait l'objet d'une certification sans réserve.

Certifié conforme : le Directeur Général du Crédit Municipal de Bordeaux, Guy POIRIER.

Le rapport de gestion du Crédit Municipal de Bordeaux est tenu à la disposition du public au Siège de l'Établissement : 29, rue du Mirail, 33000 BORDEAUX.